

RÉSOLUTION
2025-007

LISTES DES COMPTES À PAYER / CAMPING – JUILLET À OCTOBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac ne peut administrer ses affaires faute de quorum depuis le 23 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 23 septembre 2025, la Présidente de la Commission municipale a désigné Sandra Bilodeau et Valérie Haince, membres de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité exploite un camping municipal, lequel est inclus dans son périmètre comptable ;

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer incluant les dépenses incompressibles pour les mois de juillet à octobre 2025 pour le camping municipal, telle que soumise par la directrice générale et greffière-trésorière par intérim totalisant 130 327,99 \$ et apparaissant en annexe;

CONSIDÉRANT les salaires versés aux employés pour le mois de septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE des crédits sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

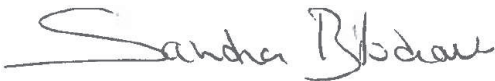
D'AUTORISER le paiement des dépenses figurant à la liste des comptes à payer du camping municipal pour les mois de juillet à octobre 2025 détaillées comme suit :

- Dépenses incompressibles :

74 195,53 \$
- Factures à payer :

37 685,52 \$

DE RATIFIER le versement des salaires pour le mois de septembre 2025 totalisant 18 446,94 \$.



Sandra Bilodeau
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
	Nancy Klein Signature numérique de Nancy Klein Date : 2025.10.22 14:42:07 -04'00'
Secrétaire	Président



BIENVENUE DANS LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Un lieu panoramique!

CAMPING

COMPTE DE juillet à octobre 2025

SÉANCE DE OCTOBRE 2025

Fournisseur

À Payer

Hydro-Québec	Frais électricité camping		13 841,48 \$
Hydro-Québec	Frais électricité camping		5 925,40 \$
Hydro-Québec	Frais électricité camping		34,99 \$
Eurofins-Environex	Test d'eau		158,10 \$
Eurofins-Environex	Test d'eau		315,03 \$
Réseau Velox	Service informatique		146,60 \$
Cogeco	service internet		405,59 \$
Harnois Énergies Inc.	Essence pour reventejuin à sept.		46 511,11 \$
Ellipse Assurance	renouvellement Assurances maritimes		4 573,00 \$
9387-8411 Qc Inc	Achat de bonbons-revente		719,52 \$
Ro-Na	matériel entretien camping		1 069,50 \$
Ro-Na	matériel entretien camping		263,08 \$
régie du bâtiment du Qué.			232,13 \$
TOTAL			74 195,53 \$

ASP Conrôle inc.	électricien arriérage sur facture juillet		43 842,69 \$
Daniel Fafard	service rendu -entretien		775,00 \$
Daniel Fafard	service rendu -entretien		1 100,00 \$
Daniel Fafard	service rendu -entretien		637,50 \$
CTR International	Achat de conteneurs(2)		8 853,08 \$
Savignac Réfrigération	thermopompes		3 679,20 \$
Camping Québec	renouvellement adhesion		149,00 \$
Visa-ACCEO	Logiciel Acomba-mensuel		285,14 \$
Marc Isabelle	Frais animation		2 874,38 \$
Les Appâts du Nord	Achat de vers		334,00 \$
Garage Tessier inc.	Déplacement roulotte		114,98 \$
Groupe Yanco	produits désinfectant		627,54 \$
MGEF	abat poussiere		4 438,04 \$
Excavation A. Doucet	Location machineire&gravier		3 173,31 \$
Coop Novago	quicaillerie		8 931,09 \$
Services Pétroliers Junior	Achat de manette-pack		409,56 \$
9413-1778 Qc Inc.	vidanges containeur-ordures	60 jrs+	16 419,71 \$
Jacques Latulipe	Frais méchoui		200,00 \$
Carpentier Huissier	Huissier		374,01 \$
Gaz P.B.	Achat de gaz propane		81,54 \$
Francine Lussier	Achat de tapis -roulotte		139,06 \$
Les piscines St-Louis	entretien piscine		1 256,13 \$
M. normand Gervais	gestion eau échantillonnage		1 520,55 \$
TOTAL			37 685,52 \$
SALAIRES			18 446,94 \$
GRAND TOTAL			130 327,99 \$